



René Schickele-Gesellschaft
5 bd de la Victoire / Niklausing
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 36 48 30
elsassbi@gmail.com
<http://site.voila.fr/alsacezwei>
www.alsace-culture.com

Strasbourg, le 16 juin 2011

Communiqué de presse

Halte au démantèlement des filières bilingues !

Par une lettre adressée à tous les élus de la Région Alsace et des deux départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, notre association a estimé nécessaire d'appeler l'attention sur les **menaces** qui pèsent sur l'enseignement de la langue régionale en Alsace. Elle réagit ainsi aux projets du rectorat révélés récemment dans la presse de substituer progressivement aux classes bilingues paritaires des filières où l'allemand occuperait seulement un tiers du temps, soit 7 à 8 h par semaine. Certes, cette nouvelle politique est présentée comme expérimentale, mais il s'agit bien d'**une remise en cause d'ensemble**.

Les arguments invoqués pour justifier ces modalités nouvelles sont marqués du sceau de l'incohérence :

- « **Diminuer le nombre d'heures en allemand** » permettrait d'améliorer l'efficacité de cet enseignement ! Il est évident qu'une réduction supplémentaire de l'exposition à la deuxième langue va encore affaiblir la connaissance de celle-ci alors que beaucoup d'élèves ne la pratiquent que dans le cadre scolaire. En réalité la réforme vise à rétablir l'enseignement frontal de la langue à la place de la méthode du bain linguistique qui a fait ses preuves si elle est mise en œuvre correctement c'est à dire avec **une intensité suffisante et par des enseignants combinant la compétence linguistique avec la maîtrise des matières d'enseignement**.

- « **Un enseignement de la langue régionale réduit à un tiers du temps scolaire permettrait d'attirer plus d'enfants dans cette filière** ». Mais la réalité est que pour le moment beaucoup de demandes de familles voulant accéder à l'enseignement paritaire ne sont pas satisfaites. Les filières paritaires ne souffrent pas d'une insuffisance de demandes mais, dans certains cas, d'une désaffection due à la médiocrité de la mise en œuvre de cette pédagogie par l'Education nationale et au manque d'offre bilingue dans les collèges de rattachement.

- « **L'enseignement de la langue régionale coûte trop cher** ». En vérité, si l'Education nationale mettait en œuvre correctement cet enseignement, une heure en allemand ne coûterait pas significativement plus cher qu'une heure en français. Ce qui coûte cher, c'est le refus de développer l'enseignement paritaire de manière systématique qui empêche d'optimiser l'organisation de cet enseignement. Enfin, si l'on parle de coût, il faut aussi évoquer le coût pour la région de la perte des compétences bilingues de bon niveau.

- « **Il n'y aurait pas assez d'enseignants capables d'enseigner en allemand** ». L'Education nationale invoque ainsi sa propre turpitude : elle a disposé de 20 ans pour mettre en place un système de formation et de recrutement d'enseignants germanophones. Or, elle est toujours encore dans l'improvisation et le bricolage pour trouver de tels enseignants. Pire : elle refuse d'appliquer les décisions de justice qui lui font obligation de reconnaître les diplômes d'enseignants germanophones étrangers désireux d'être titularisés dans les écoles d'Alsace.

- « **Réduire le nombre d'heures en allemand permettrait d'augmenter la mixité sociale** ». L'Education nationale reprend ainsi à son compte les ragots selon lesquels les classes bilingues paritaires regrouperaient principalement les enfants de catégories privilégiées. Toutes les études montrent que rien n'est plus faux. Le système du bain linguistique permet l'accès au bilinguisme même à des enfants qui n'ont pas de facilité d'apprentissage. Il est vrai que ces classes étant volontaires, s'y inscrivent les familles qui réfléchissent à l'éducation de leurs enfants. Réduire le nombre d'heures en allemand n'y changera rien.

- « **Les élus alsaciens auraient donné leur accord à cette nouvelle politique** ». En réalité, si la Commission quadripartite où siègent des élus a été consultée, il n'y a pas eu de véritable information ni de véritable délibération parmi les élus de notre région. Ce que propose le rectorat constitue une nouvelle atteinte à la Convention quadripartite signée en 2007 qui prévoyait l'extension de l'enseignement paritaire.

Au moment où des responsables économiques multiplient les signaux d'alarme devant le constat que de nombreux emplois sont perdus en raison du manque de compétence en allemand des jeunes générations qui arrivent sur le marché du travail, alors que les filières de formation transfrontalières ne peuvent se développer en raison de l'insuffisante préparation linguistique des étudiants de notre région, le rectorat ne trouve rien de mieux que de baisser davantage la garde avec l'argument dérisoire qu'il faut « sortir de la logique quantitative ».

Tandis que nos parlementaires s'engagent pour une proposition de loi sur les langues régionales désormais reconnues par la Constitution, afin de garantir la transmission effective de ces langues, le rectorat d'Alsace veut revenir à des formes d'enseignement qui ont démontré leur inefficacité.

Notre région aspire à disposer d'un système d'enseignement qui offre à tous les enfants dont les familles le souhaitent un vrai accès au bilinguisme au même titre que de nombreuses autres régions européennes frontalières ou disposant d'une langue régionale. Le rectorat veut nous faire croire que nous serions les seuls à ne pas disposer de moyens suffisants pour cela. C'est tout simplement inacceptable !

Nous demandons à nos élus de réagir avec la plus grande fermeté pour sauvegarder un enseignement efficace de notre langue régionale et donner à nos enfants les mêmes chances que dans d'autres régions bilingues.

Pour l'association Culture et Bilinguisme,
Jean-Marie WOEHRLING
Président